

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**10 SEPTEMBRE 2019**  
**19H**  
**ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK**

**Présents-te :** Jean-Pierre Ouellet Maire  
Pierre Milliard Directeur Général  
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

**Conseillères-ers présentes-s :**

**Quartier Saint-François :** Pierrette Bouchard Rino Levasseur  
**Quartier Clair:** Carl Sawyer Steve Cyr  
**Quartier Baker-Brook:** Francine Caron Georges Michaud  
**Quartier Saint-Hilaire :** Nathalie Toussaint Michel J. Morin  
**Invitée :** Jessica Raymond – Agente en communication/Réceptionniste

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté.

**3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Modification à l'Ordre du Jour : Ajout au point 9., l'article c) : Résolution pour le Foyer de soins de Baker-Brook**

**Résolution no. 2019-09-10(1)** Proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été modifié.

**Motion adoptée.**

**5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

**a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 juin 2019**

**Résolution no. 2019-09-10(2)** Proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par le conseiller Steve Cyr

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 juin 2019 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

**b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 9 juillet 2019**

**Résolution no. 2019-09-10(3)** Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par la conseillère Francine Caron

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 9 juillet 2019 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

**c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 23 juillet 2019**

**Résolution no. 2019-09-10(4)** Proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 23 juillet 2019 tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

**d) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 27 août 2019**

**Résolution no. 2019-09-10(5)** Proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 27 août 2019, tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

**Motion adoptée.**

## 6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Il n'y a aucune présentation, aucune délégation officielle, aucune pétition et aucune demande d'information.

## 7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLERS – CONSEILLÈRES

a) Conseiller Michel J. Morin – Assisté à la Conférence annuelle de la FCM « Fédération Canadienne des Municipalités » du 30 mai au 2 juin 2019 – Québec

Le conseiller Morin donne un bref compte rendu de sa participation. Le rapport est annexé.

**Résolution no. 2019-09-10(6)** Le conseiller Morin propose l'adoption de son rapport tel qu'il a été présenté, appuyé par le conseiller Steve Cyr

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le rapport du conseiller Morin tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

b) Conseiller Rino Levasseur – Assisté au Rendez-Vous 2019 – Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique du 15 au 17 août 2019 – Moncton

Le conseiller Levasseur donne un bref compte rendu de sa participation. Le maire Régis Labeaume est l'un des membres fondateurs du Réseau. Les objectifs du Réseau sont les suivants :

- Mettre en valeur la richesse et la vitalité du patrimoine francophone;
- Valoriser les milieux culturels francophones et francophiles;
- Développer des alliances économiques et stratégiques;
- Promouvoir les attraits touristiques des villes membres sur la scène internationale.

**Résolution no. 2019-09-10(7)** Le conseiller Levasseur propose l'adoption de son rapport tel qu'il a été présenté, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le rapport du conseiller Levasseur tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

c) Maire Jean-Pierre Ouellet – Assisté au CMA2019 – Volet économique du 21 au 22 août 2019 – Dieppe

Le maire Ouellet donne un bref compte rendu de sa participation. Monsieur le maire fut invité par Monsieur Yves Gagnon, chargé de projet, de la Firme Consultation Gagnon Strategix. Le Volet économique a mis en vedette des conférenciers de renom, des gens d'affaires qui ont partagé leur recette du succès entrepreneurial. Le conférencier principal, Monsieur Nicholas Duvernois, raconta son cheminement entrepreneurial lors de sa présentation (Entreprendre à l'état PUR): Il est l'inventeur de la meilleure vodka au monde, PUR Vodka & Romeo's Gin et est l'un des dragons de la série télévisée dans l'œil du dragon. Le maire mentionne qu'il est discuté de faire du réseautage dans le Haut-Madawaska.

L'équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts est composée de représentants provenant des trois régions du territoire du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine en tant qu'organisme à but non lucratif et issues de champs d'expertise, tels que le développement économique, de la gouvernance locale, du secteur de l'éducation, de la santé et des affaires en plus de compter sur la participation de représentants jeunesse et des Premières Nations. Le maire mentionne de développer la Route bleue, exemple : du kayak, canot, etc.

**Résolution no. 2019-09-10(8)** Le maire Ouellet propose l'adoption de son rapport tel qu'il a été présenté, appuyé par le conseiller Steve Cyr

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le rapport du maire Ouellet tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

## **8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS**

Il n'y a aucun arrêté municipal, aucune procédure, aucune directive et outil administratif.

## **9. RÉOLUTIONS**

### **a) Ajouter Madame Francine Nadeau à titre de signataire autorisée chez Uni**

**Résolution no. 2019-09-10(9)** Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Steve Cyr

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska ajoute Madame Francine Nadeau à titre de signataire autorisée chez Uni en cas d'absence ou d'incapacité du greffier.

**Motion adoptée.**

### **b) Adopter la Politique 2019-06 – Plan gestion des actifs**

**Résolution no. 2019-09-10(10)** Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Georges Michaud

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la Politique 2019-06 – Plan gestion des actifs de la Communauté de Haut-Madawaska.

**Motion adoptée.**

### **c) Foyer de soins Ste-Élizabeth de Baker-Brook**

#### **Ci-après, une mise au point de la situation au Foyer de soins Ste-Élizabeth de Baker-Brook**

Faisant suite aux propos tenus sur les réseaux sociaux en fin de semaine dernière concernant la situation de la qualité des soins offerts aux résidentes et résidents du Foyer de soins Ste-Élizabeth de Baker-Brook, la Communauté de Haut-Madawaska tient à faire une mise au point.

La fin de semaine dernière, certains services de base n'ont pu être donnés aux résidentes et résidents dû à un manque d'effectifs au sein du personnel. Pour quelques raisons que ce soient, certaines travaillantes ou certains travaillants étaient en arrêt de travail pour différentes raisons, ce qui a occasionné un manque de personnel sur certains quarts de travail.

La directrice des soins a donc dû prioriser les services essentiels à donner aux résidentes et résidents du Foyer. Ces services essentiels étant de les nourrir, de leur donner les soins hygiéniques et corporels. L'habillement a donc été laissé de côté, et les résidentes et résidents ont passé leurs journées en pyjama. Ce fut une occasion exceptionnelle et les services essentiels ont été délivrés dans la plus grande dignité.

La Communauté de Haut-Madawaska est consciente que, actuellement, il existe un conflit de travail entre le syndicat des employées-s, l'Association des Foyers de soins et le gouvernement provincial quant au renouvellement de leur convention collective. On reconnaît l'importance du travail que doivent exécuter les employées-s auprès des plus démunis de notre société et nous voulons leur montrer notre appréciation. Il ne faudrait pas que nos résidentes et résidents soient pris en otage dans ce litige.

**Pour ces raisons, la Communauté de Haut-Madawaska aimerait adopter la résolution suivante :**

**Résolution no. 2019-09-10(11)** Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par la conseillère Francine Caron

**Il est résolu que** le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska demande à la Province du Nouveau-Brunswick, à l'Association des Foyers de soins du Nouveau-Brunswick et au Syndicat des employées-s de s'asseoir à la même table afin de négocier un contrat de travail juste et équitable pour l'ensemble des différents intervenants dans ce conflit. Nos résidentes et résidents n'ont pas à subir les contrecoups de ce conflit.

**Motion adoptée.**

## 10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

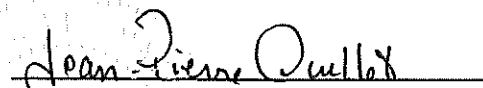
Il n'y a aucune question.

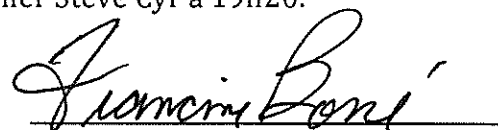
## 11. AFFAIRES NOUVELLES

- 1) **Correspondances :** aucune
- 2) **Invitations :** - aucune
- 3) **Autres :**

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Steve Cyr à 19h20.

  
Jean-Pierre Ouellet  
Maire

  
Francine Bossé  
Greffière